

définir nos

zones

**d'accélération
des énergies**

renouvelables, les...

ZAEnR

**livret d'info
communale**

janvier 24



5- ZAEnR :

**pré-positionnement du
conseil municipal**

5

pré-positionnement
global & par EnR du



conseil municipal

global

- existant & projets en cours déjà conséquents

(hydraulique à La Brasserie, photovoltaïque à La Trutte, à Juillé, bois-énergie familial important...)

- rappel que les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont atteints

sur le territoire de la CCVG, en particulier pour l'éolien & les perspectives importantes en agrivoltaïque

- répartition régionale pas satisfaisante pour éolien *et potentiellement pour l'agrivoltaïque*

- souhait du conseil municipal de développer certaines EnR *(bois-chaleur, photovoltaïque en toiture, pourquoi pas géothermie ou hydraulique)*

+ rappel : amélioration de l'efficacité énergétique souhaitable mais pas prise en compte dans la loi *(par ex pour le bâti résidentiel dominant à Saulgé)*

5

**pré-positionnement
global & par EnR du**



conseil municipal

éolien

constats :

- très mauvaise répartition régionale

(art. 51 du SRADET),

- saturation visuelle dans le secteur

(4 parcs autorisés entre 0 & 3km de la partie sud de la commune),

- saturation en matière de raccordements

(aux postes-source de Montmorillon pour ces 4 parcs)

- contraintes fortes avec le plan paysage

(covisibilités, protection vallée Gartempe, zones naturalistes riches...)

**pré-positionnement
pour l'éolien :**

**pas de zone
d'accélération**

5

pré-positionnement
global & par EnR du



conseil municipal

hydraulique

constats :

- 6 à 7 seuils de moulins (état de très dégradé à correct),
- une installation de production existante (La Brasserie),
- rentabilité de projets semble compliquée
- potentiel pour 2 seuils (Guillerand, Moulin des Dames),
- continuité écologique de la Gartempe à préserver (seuils à équiper de passes)

pré-positionnement
pour l'hydraulique :

**zone
d'accélération
pour 3 seuils**

sous réserve que la continuité
écologique soit renforcée

5

pré-positionnement
global & par EnR du



conseil municipal

g othermie

Constats :

- **g othermie profonde : aucun potentiel**

(car sur aquif re profond - source : geothermies.fr)

- **g othermie de surface :**

> **potentiel correct sur une bonne partie de la**

commune (sauf sud vall e de la Gartempe - source : BRGM)

> **production de chaleur (hiver) & frais ( t )**

> **par le biais pompe   chaleur** (durable si b ti est bien isol )

pr -positionnement
pour la g othermie :

**zone
d'acc l ration
en surface**

*l  o  le potentiel est correct, en
accompagnant de pr conisations
sur efficacit   nerg tique du b ti*

5

pré-positionnement
global & par EnR du



conseil municipal

biomasse

Constats :

- **potentiel bois-chaleur intéressant sur le territoire,**
- **enjeu de renouveler le bocage pour ses services environnementaux** (stockage CO2, biodiversité, rôle d'éponge & lutte contre le ruissellement, intérêt paysager)
- **projet réseau chaleur bois-énergie durable et local pour mairie & école**
- **risque d'une exploitation ne permettant pas d'assurer le renouvellement de la ressource**

pré-positionnement
pour la biomasse :

**zone
d'accélération en
zones A & N du PLUI**

*sous réserve d'une gestion durable de la
ressource permettant d'assurer son
renouvellement*

5

**pré-positionnement
global & par EnR du**



conseil municipal

méthanisation

Constats :

- **2 techniques pour utiliser le biogaz produit :**
 - > **injection sur réseau** (pas de conduite sur la commune)
 - > **cogénération d'électricité ou de chaleur**
- **risques environnementaux liés au dimensionnement de projets** (cultures privilégiées / élevage = recul bocage et zones humides)

**pré-positionnement
pour la méthanisation :**

**réserves sur une
ou des zone(s)
l'accélération**

**liées au dimensionnement
des projets**

5

pré-positionnement
global & par EnR du



conseil municipal

photovoltaïque

Constats :

- existant et potentiel en toitures, sur parkings, sur terrains incultes intéressant
- agrivoltaïque (APV) : existant & projets en secteurs agricoles très ambivalent (dévoisement &/ou soutien de la production agricole?)
- préconisations du plan paysage à prendre en compte

pré-positionnement
pour le photovoltaïque :

- toits, parkings, incultes : créer ZA,
- agriPV :

réserves, à voir suivant
critères plan paysage & pertinence du
projet agricole